

École. À Caen, toutes les niveaux doivent reprendre en même temps

Mardi 12 mai doit marquer le retour des enfants dans les écoles de la ville. L'organisation pour la rentrée doit être présentée jeudi 7 mai.

Après plusieurs semaines de suspense, le jour de la « rentrée scolaire » est désormais acté. Ce sera le mardi 12 mai, pour les élèves des écoles primaires de la ville de Caen. Sur la base du volontariat cependant, dans le contexte d'épidémie de coronavirus que connaît la France.

Dans la cité préfectorale, les parents d'élèves sont nombreux à avoir reçu ces derniers jours des informations des directeurs d'établissement, présentant l'amorce d'une organisation pour la reprise. À Caen, au contraire de ce qui se pratique dans bien des établissements, la priorité pour un retour en classe des enfants inscrits en Grande section, CP et CM2, n'est pas à l'ordre du jour. Les élèves de tous les niveaux devraient donc être accueillis dès le mardi 12 mai.

15 élèves maximum par classe

Le plan global d'organisation de l'accueil des enfants dans les écoles de la commune doit être dévoilé dans le détail, jeudi 7 mai en fin de journée.

Il est cependant acquis qu'aucune classe ne comptera plus de 15 élèves. Les chefs d'établissement et les enseignants ont interrogé les parents ces derniers jours pour savoir qui comptent envoyer son ou ses enfant(s) en classe, et s'il faut compter sur sa (leur) présence à la cantine. Le plus souvent au travers d'un formulaire. L'objectif est pour eux d'établir au plus vite les groupes de travail.

Cette limitation doit permettre la mise en place des gestes barrière et notamment la distanciation entre élèves, alors qu'un protocole sanitaire édité par le ministère de l'Éducation nationale a été dévoilé lundi 4 mai.

Maxence GORREGUES



Des milliers d'enfants sont invités à retrouver les bancs de leur école à partir du 12 mai dans le Calvados, avec une organisation différente d'une école à l'autre. Illustration. (©Pixabay)

